



**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

INVITATION PRESSE

Angoulême, le 4 décembre 2020

Visite de l'établissement Libaud à Chenon et du site du futur stade d'eaux vives à Mansle

À l'invitation de M. Christian Croizard, président de la communauté de communes Coeur de Charente, la préfète visitera le mardi 8 décembre 2020 de 14h à 15h l'établissement Libaud à Chenon en présence des élus.

Cette entreprise spécialisée dans la production, 100 % française, de béton préfabriqué ainsi que le négoce de matériaux pour les travaux publics, est implantée dans l'ouest de la France, notamment en Charente où elle compte une usine à Chenon et deux points de vente à Cognac et Gond-Pontouvre.

Elle envisage de renforcer son implantation à Chenon par la construction d'une nouvelle unité de production par un investissement d'un montant de 8M€ dont 5M€ d'investissement productif.

La préfète se rendra ensuite en compagnie des élus sur le site du Champion à Mansle où est envisagé la construction d'un stade d'eaux vives.

Ce sera l'occasion pour les élus de la communauté de communes Coeur-de-Charente de présenter ce projet d'envergure pour le territoire.

Aussi, Magali Debatte, préfète de la Charente, vous convie à cette visite, qui aura lieu le :

**Mardi 8 décembre 2020 à 14 heures
Entreprise Libaud
(10 route de la plaine à Chenon)**

Merci de bien vouloir confirmer votre présence en adressant un mail à :

pref-communication@charente.gouv.fr

Compte tenu de la situation sanitaire, le port du masque est obligatoire.

**Contact presse
Service départemental
de la communication interministérielle**

Service : pref-communication@charente.gouv.fr